

***POLITIQUE FAMILIALE
VILLE DE MONTRÉAL***

**CIBLE ET PLAN LOCAL D'ACTION FAMILLE
2008 - 2010**

Matrice du plan local

**Arrondissement
L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève**

Décembre 2007

Table des matières

1.	Synthèse du plan d'action	4
1.1	Énoncé de la vision et des valeurs de la communauté locale	4
1.2	Sommaire de la proposition.....	4
1.3	Cible famille.....	4
1.4	Clientèles principalement visées	5
1.5	Atouts stratégiques de l'arrondissement	5
1.6	Actions majeures proposées pour 2008-2010.....	5
1.7	Les organismes partenaires impliqués en 2008-2010.....	5
2.	Portrait sociodémographique.....	6
2.1	La population en général.....	6
2.2	Le profil socioéconomique.....	6
2.3	Les familles	7
3.	Cadre de vie	9
3.1	L'habitation	9
3.1.1	Les constats	9
3.1.2	Les éléments forts en présence.....	9
3.1.3	Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir	9
3.2.	Parcs et espaces verts	10
3.2.1	Les constats	10
3.2.2	Les éléments forts en présence.....	10
3.2.3	Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir	10
3.3	Environnement	11
3.3.1	Les constats	11
3.4.	Les recommandations d'action 2008-2010.....	12
4.	Sécurité, circulation et transport	13
4.1.	Sécurité	13
4.1.1	Les constats	13
4.1.2	Les éléments forts en présence.....	14
4.1.3	Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir	14
4.1.4	Les partenariats de l'arrondissement.....	14
4.2	Circulation et transport	14

4.2.1	Les constats	14
4.2.2	Les éléments forts en présence.....	15
4.2.3	Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir	15
4.2.4	Les partenariats de l'arrondissement.....	15
4.3	Les recommandations d'actions 2008-2010	16
5.	Loisir, sport et culture	17
5.1	Loisir et sport.....	17
5.1.1	Les constats	17
5.1.2	Les éléments forts en présence.....	17
5.1.3	Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir	18
5.1.4	Les partenariats de l'arrondissement.....	18
5.2	Culture.....	19
5.2.1	Les constats	19
5.2.2	Les éléments forts en présence.....	19
5.2.3	Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir	19
5.2.4	Les partenariats de l'arrondissement.....	19
5.3.	Les recommandations d'actions 2008-2010	20
6.	Vie communautaire et développement social	21
6.1.1	Les constats	21
6.1.2	Les éléments forts en présence.....	22
6.1.3	Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir	22
6.1.4	Les partenariats de l'arrondissement.....	22
6.1.5	Les recommandations d'actions 2008-2010	22
7.	Comité de travail	24
	Annexe 1 : Consultation	25

1. Synthèse du plan d'action

1.1 Énoncé de la vision et des valeurs de la communauté locale

L'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève envisage positivement le développement de la qualité de vie locale pour les familles. Cet enthousiasme a pour assise les convictions suivantes :

- Des projets qui progresseront à tous les niveaux parce qu'on passera à l'action:
 - Le transport plus facile;
 - Du logement plus abordable pour les jeunes familles.
- Un arrondissement : un milieu de vie.
- Le caractère champêtre restera présent.

Le plan d'action famille se développe autour de ces convictions et s'appuie principalement sur cinq valeurs : la famille comme noyau de l'arrondissement, l'évolution, la responsabilité, la sécurité et l'entraide. Voici comment elles se déclinent.

1. La famille, c'est le pilier, le **noyau** de l'arrondissement, de la Ville, de la société.
2. **Évoluer** dans son milieu, profiter de ses richesses.
3. Les enfants, les citoyens de demain : une **responsabilité** de les guider.
4. Sentiment d'appartenance, lien d'identité, enracinement pour se sentir en **sécurité**, c'est-à-dire: savoir qu'on peut compter sur sa communauté.
5. Aider les familles pour un meilleur tissu social: **entraide**.

1.2 Sommaire de la proposition

s.o.

1.3 Cible famille

<i>Familles</i>			<i>Enfants</i>			<i>Cible de l'arrondissement</i>	
<i>Tendance</i>			<i>Tendance</i>			<i>Familles</i>	
<i>2006</i>	<i>2012</i>	<i>2025</i>	<i>2006</i>	<i>2012</i>	<i>2025</i>	<i>2012</i>	<i>2025</i>
S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

1.4 Clientèles principalement visées

- Les familles de l'arrondissement
- Les jeunes

1.5 Atouts stratégiques de l'arrondissement

1. Le caractère champêtre de l'arrondissement, l'environnement naturel et deux noyaux villageois;
2. Les nombreux parcs dont un Parc Nature;
3. Le sentiment de sécurité de la population;
4. Le Collège Gérald-Godin et la Salle Pauline-Julien;
5. La forte participation de plusieurs organismes à la vie communautaire.

1.6 Actions majeures proposées pour 2008-2010

1. Des moyens pour faciliter l'accès à l'habitation abordable.
2. Faciliter l'accessibilité à l'Île Bizard par de multiples moyens :
 - pistes cyclables
 - autobus
 - marche
 - navette
 - pont et passerelle
3. Rendre accessibles des programmes et des lieux d'activités pour les jeunes en misant sur :
 - la sécurité;
 - le loisir.
4. Développer la programmation, notamment des activités familiales, sur l'ensemble du territoire
5. Développer le sentiment d'appartenance dans l'ensemble du territoire

1.7 Les organismes partenaires impliqués en 2008-2010

- Les nombreux organismes
- Les bénévoles
- Le Complexe sportif Saint-Raphaël
- Le Collège Gérald-Godin
- La Salle Pauline-Julien
- La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- La Société de Transport de Montréal (STM)

2. Portrait sociodémographique

2.1 La population en général

L'arrondissement comptait 17 595 personnes en 2006 :

- Légère augmentation de la population de l'arrondissement entre 2001 et 2006 (2,6%).¹
- L'âge médian des résidants de l'arrondissement est de 39,9 ans, légèrement supérieur à l'âge médian de l'ensemble des citoyens de l'agglomération de Montréal qui est de 39,2 ans.²
- La proportion de jeunes de 0 à 14 ans est parmi les plus élevées de l'agglomération montréalaise, avec 19,6 % des résidants de l'arrondissement, contre une moyenne montréalaise de 15,4 %.
- La proportion de résidants âgés de 30 à 64 ans figure également parmi les plus élevées avec 51 %, la moyenne montréalaise se situant à 48,1 %.
- Les personnes âgées de 65 ans et plus ne forment que 10,6 % de la population de l'arrondissement, la troisième plus faible proportion à Montréal (moyenne de 15,5 %).

2.2 Le profil socioéconomique

Les faits saillants décrivant le profil de la population au plan socioéconomique se déclinent comme suit :

- Le revenu annuel moyen des familles de l'arrondissement s'élève à 84 546 \$ (2001), soit la 2^e place dans l'échelle des revenus parmi tous les arrondissements montréalais (moyenne de 55 792 \$). Il faut toutefois souligner que :
 - Il semble y avoir un écart salarial important entre les familles nouvellement installées à L'Île-Bizard et les familles y résidant depuis longtemps, étant donné le coût élevé des maisons neuves. Ainsi, les familles vivant dans les secteurs plus anciens de L'Île-Bizard et aussi de Sainte-Geneviève auraient généralement un revenu inférieur à celles vivant dans les secteurs résidentiels plus récents.³
 - Il y aurait également un écart entre le salaire moyen des familles de L'Île-Bizard et celles de Sainte-Geneviève, ces dernières ayant, en moyenne, un revenu inférieur.
 - À Sainte-Geneviève, il semble qu'environ 205 familles vivent sous le seuil de faible revenu (environ 24 % des familles) alors qu'à L'Île-Bizard, leur nombre soit autour de 195 (environ 0,5 % des familles).⁴

¹ Groupe d'interventions stratégiques et tactiques, *Population et démographie*, 19 mars 2007, (compilation réalisée à partir des données de Statistiques Canada, Recensement de la population 2006), Direction de la planification du développement du territoire, Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal.

² Groupe d'interventions stratégiques et tactiques, *Population et démographie*, 25 juillet 2007, (compilation réalisée à partir des données de Statistiques Canada, Recensement de la population 2006), Direction de la planification du développement du territoire, Mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal.

³ Constat énoncé par Céline Beaudoin et Robert Potvin lors de la rencontre du chantier famille du 25 avril 2007.

⁴ Données de source non précisée tirées d'une feuille intitulée « Logement pour les familles vulnérables » remise lors de la rencontre du comité de la politique familiale tenue le 9 mai 2007.

- Bien que les revenus des résidents de l'arrondissement soient en moyenne plus élevés que ceux des Montréalais, ils semblent répartis inégalement. Certains secteurs de Sainte-Genève sont davantage touchés par la pauvreté. Le taux de familles vivant sous le seuil de faible revenu y est plus élevé que la valeur de référence (29%) de Montréal.⁵
- En 2001, le taux de chômage était de 4,6 % à L'Île-Bizard et de 9,6 % à Sainte-Genève.⁶

2.3 Les familles

On comptait 4720 familles de recensement⁷ dans l'arrondissement en 2001. Voici quelques données concernant la composition de ces familles⁸ :

- Moyenne de 1,3 enfant par famille.
- On compte 6115 enfants et jeunes vivant dans ces familles (2001), dont :
 - 20,5 % ont moins de 6 ans (-19,3 % vs 1996)
 - 40,8 % ont 6 à 14 ans (+6,9 % vs 1996)
 - 13,4 % ont 15 à 17 ans (+26,2 % vs 1996)
 - 19,6 % ont 18 à 24 ans (+37,1 % vs 1996)
 - 6,1 % ont plus de 25 ans (-2,6 % vs 1996)
- L'arrondissement de L'Île Bizard – Sainte-Genève compte 4515 jeunes entre 6-24 ans (26% de la population totale comparativement à 17% pour toute la Ville de Montréal).
- Sur L'Île-Bizard, on trouve davantage de familles avec enfants dans la partie est de l'île (plus de 70 % des familles comptent des enfants), soit dans les secteurs plus urbanisés et construits plus récemment. Pour les familles vivant dans la partie ouest de l'île, la proportion de celles ayant des enfants baisse (entre 60 et 69 %). Enfin, dans une partie du noyau villageois, la proportion chute davantage (entre 50 et 59 %).⁹ Cela porte à croire que la moyenne d'âge des couples vivant dans les secteurs plus anciens est plus élevée que celle des couples vivant dans les quartiers récemment développés.
- En 2001, on dénombrait, 3330 familles avec enfants à la maison (70,6 % des familles) :
 - 35,4 % ont 1 enfant à la maison
 - 46,2 % ont 2 enfants à la maison
 - 17,1 % ont trois enfants et plus, à la maison
- Il est important de savoir que 13,9 % des familles de l'arrondissement étaient de type monoparental, dont le chef est en grande majorité féminin.

⁵ D'après une étude réalisée par Mireille Abadie, organisatrice communautaire au CSSS Ouest-de-l'Île et CLSC Lac Saint-Louis.

⁶ CLSC Pierrefonds, *Profil 2004, Étude de la population desservie par le CLSC Pierrefonds*, 98 p.

⁷ Famille de recensement : couple marié (avec ou sans enfants), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple vivant en union libre peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents.

⁸ *Principales données sur les familles de recensement dans les arrondissements de Montréal en 1996 et Principales données sur les familles de recensement dans les arrondissements de Montréal en 2001, Principales données sur les familles de recensement dans les arrondissements de Montréal, Évolution 1996-2001*, Tableaux réalisés par GIST 2025, janvier 2007, d'après le Recensement 2001 de Statistiques Canada.

⁹ *L'Île-Bizard – Sainte-Genève, Concentration des familles de recensement ayant des enfants à la maison en 2001*, Tableau réalisé par GIST 2025, d'après le Recensement 2001 de Statistiques Canada, SIURS, Ville de Montréal, janvier 2007.

- Parmi les familles, on trouve une proportion de familles monoparentales beaucoup plus élevée à Sainte-Geneviève (45,3 %) qu'à L'Île-Bizard (14,8 %).
- À l'intérieur de l'arrondissement de L'Île Bizard – Sainte-Geneviève, certains secteurs sont touchés davantage par la monoparentalité.¹⁰
- La proportion de familles monoparentales dont le chef est féminin est également plus grande à Sainte-Geneviève (83,3 %) qu'à L'Île-Bizard (67,5 %).
- Sur l'Île-Bizard, les familles monoparentales sont plutôt concentrées dans le noyau villageois ainsi que dans la partie nord-ouest de l'île (30 % - 49 %).

En résumé :

- La majorité (70 %) des familles de l'arrondissement comprend des enfants et ceux âgés de 0-14 ans constituent près de 20 % de la population de l'arrondissement, une proportion parmi les plus élevées de Montréal.
- De façon générale, des écarts importants semblent distinguer les familles de L'Île-Bizard de celles de Sainte-Geneviève à certains niveaux, notamment en ce qui concerne les revenus familiaux et la proportion de familles monoparentales, faisant ainsi ressortir une vulnérabilité plus accrue de plusieurs familles de Sainte-Geneviève.
- Les familles en situation de vulnérabilité ou de difficulté se trouvent pour une large part concentrées dans certains secteurs de L'Île-Bizard et de Sainte-Geneviève, faisant apparaître un besoin de services aux familles particulier dans ces secteurs.

¹⁰ D'après une étude réalisée par Mireille Abadie, organisatrice communautaire au CSSS Ouest-de-l'Île et CLSC Lac Saint-Louis.

3. Cadre de vie

3.1 L'habitation

3.1.1 Les constats

- Réalisation imminente d'un projet résidentiel pour personnes âgées en perte d'autonomie, situé près du complexe sportif de L'Île-Bizard.
- Réalisation du projet domiciliaire pour personnes âgées (Vent de l'Ouest) où plus de 80 % des résidants sont issus de l'arrondissement.
- Peu d'espace disponible pour construire de nouvelles résidences pour les familles (200 espaces pour résidences unifamiliales sur l'île) et pour les personnes âgées.
- Réponse insuffisante aux besoins de logement des familles à faible revenu, particulièrement les familles monoparentales. Un projet de revitalisation du noyau villageois de Sainte-Geneviève devrait comporter du logement social pour les familles.
- Le coût médian d'un logement loué dans l'Ouest-de-l'Île est de 603 \$ comparativement à 527 \$ dans l'ensemble du territoire montréalais (2001)¹¹.
- Zonage agricole de la partie de L'Île-Bizard à l'ouest de la montée de l'Église, bien qu'un seul producteur demeure dans cette zone.
- Assurer une meilleure exploitation des zones résidentielles.
- Les familles souhaitent s'établir à proximité des commerces (épiceries), parcs et écoles.
- Il y aurait des problèmes de salubrité de certains logements à Sainte-Geneviève.
- Promouvoir, en collaboration avec l'administration centrale de la Ville de Montréal, les subventions à la rénovation résidentielle.

3.1.2 Les éléments forts en présence

- Caractère champêtre de L'Île-Bizard que les élus souhaitent préserver.
- Présence de deux noyaux villageois sur le territoire.

3.1.3 Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Explorer des moyens de faciliter l'accès à la propriété sur L'Île-Bizard pour les jeunes couples et à l'habitation abordable dans tout l'arrondissement.
- Évaluer la possibilité d'autoriser les logements intergénérationnels pour permettre aux familles élargies de vivre sous un même toit.
- Étudier la possibilité d'offrir des activités de type agricole aux familles dans la partie ouest de L'Île-Bizard qui fait l'objet d'un tel zonage.
- Consolider et promouvoir le noyau villageois de Sainte-Geneviève.

¹¹ *L'habitation au Québec • Profil statistique de l'habitation Montréal*, p. 27. Source des données: Société d'habitation du Québec (compilation spéciale du recensement de 2001 de Statistique Canada – Données échantillon 20 %), tableau 34 (calculs et présentation de Convercity).

3.2. Parcs et espaces verts

3.2.1 Les constats

- Six grands parcs permettent la pratique d'activités sportives :
 - Terrains avec équipements de jeux
 - Tennis
 - Balle molle / baseball
 - Bocce / pétanque
 - Planche à roulettes
 - Soccer
 - Football
 - Piscine et pataugeoire
 - Patinoires
- 21 parcs de quartiers.
- Pistes cyclables.
- Cinq aires de repos.
- Le parc nature du Bois-de-L'Île-Bizard, géré par l'administration centrale. Le parc et ses services, qui comprennent des sentiers cyclables, pédestres et de ski de randonnée, sont peu connus de la population de l'arrondissement.
- Trois terrains de golf sur l'Île-Bizard.
- Exigence de l'arrondissement de 10 % en terrain pour fins de parcs lors de nouveaux projets de construction résidentielle.¹²
- Méconnaissance par plusieurs résidents, non seulement de Sainte-Geneviève mais aussi de L'Île-Bizard, des infrastructures telles que le parc nature ou la plage Théorêt.
- Réalisation de l'aménagement paysager le long du boulevard Jacques-Bizard, côté est (entente avec le promoteur du projet Vent de l'Ouest).

3.2.2 Les éléments forts en présence

- Présence d'un parc nature et d'accès riverains dont une plage.
- Environnement naturel et nombreux parcs offrant plusieurs possibilités d'activités de plein air.

3.2.3 Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Faire connaître davantage les aspects « nature » de l'arrondissement auprès des résidents (parc nature, accès riverains, plage).
- Mettre en valeur la plage Théorêt (notamment l'aménagement d'une piste cyclable qui traverserait l'île à partir du parc nature jusqu'à la plage Théorêt).
- Organiser une journée « famille » dans le parc nature pour le mettre en valeur.
- En collaboration avec l'administration centrale de la Ville de Montréal, agrandir le parc nature.

¹² La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme autorise les municipalités à demander, lorsque des projets résidentiels sont déposés, un 10 % pour fins de parc et de terrains de jeux. Il s'agit d'un montant exigible en terrain, en argent ou une combinaison des deux. La directive du conseil d'arrondissement depuis plus de dix terrains est d'exiger en terrain le 10 % qui se calcule selon la superficie subdivisée. Pour développement de moins de dix terrains, le 10 % est exigé en argent, selon la valeur du terrain au rôle d'évaluation.

3.3 Environnement

3.3.1 Les constats

- Corvée de nettoyage de la pointe Théorêt organisée l'été (2006 et 2007) avec l'implication de la maison des jeunes, les écoles et plusieurs autres organismes.
- Nettoyage d'un sous-bois situé sur une terre agricole effectué en 2007, dans le cadre de l'OpérationMontréal.net.
- Dépôt municipal de rebuts ouvert gratuitement aux citoyens deux journées à l'automne.
- Deux collectes annuelles de résidus domestiques dangereux.
- Dépôt gratuit de certains matériaux aux écocentres de la Ville de Montréal (à l'extérieur de l'arrondissement) et dépôt payant dans l'arrondissement.
- Projet d'enfouissement des fils électriques sur le boulevard Gouin (subvention demandée), dans le but de mettre en valeur la richesse patrimoniale, architecturale et naturelle de ce secteur.¹³
- Dès 2008, l'arrondissement interdira de disposer des feuilles mortes dans les ordures ménagères et elles seront plutôt collectées pour en faire du compost.
- Collecte des matières recyclables offerte dans les édifices de neuf logements et plus depuis l'automne 2006.
- Nouveau règlement de l'arrondissement tenant pour responsables les propriétaires et les locataires, «des obstructions, des détritiques, immondices, déchets et autres matières de même nature» qui se trouvent sur le trottoir et / ou sur le terrain public en pourtour de la propriété ou du logement, sur une largeur de 3 mètres.¹⁴
- Aucun lieu d'entreposage de la neige sur le territoire de l'arrondissement.
- Principe de « briseur-payeur » appliqué depuis 2002, ce qui a entraîné une diminution des actes de vandalisme sur le domaine public.
- Journée horticole tenue pour la 2^e fois en 2007, où chaque famille peut venir chercher un arbre à planter et où de la sensibilisation à l'utilisation d'alternatives aux pesticides est effectuée par des spécialistes qui répondent aux questions des citoyens sur le compostage, l'entretien horticole écologique, etc. Depuis 2004, l'utilisation de pesticides est désormais interdite par la Ville de Montréal, sauf pour quelques exceptions comme les terrains de golf (au nombre de trois sur l'Île-Bizard) et les terres agricoles.¹⁵
- Une partie du territoire de l'île est également reconnue dans la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels adoptée par la Ville de Montréal en 2004 ainsi que dans le Plan d'urbanisme. Certains secteurs sont classés écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le corridor écoforestier comprend le parc nature du Bois-de-L'Île-Bizard mais

¹³ Ce projet viendrait bonifier les aménagements déjà réalisés dans l'optique de revitaliser le noyau villageois de Sainte-Geneviève, dont le stationnement du cégep, l'aménagement du parc riverain et l'aménagement d'une place publique.

¹⁴ Ville de Montréal, Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, *Services aux citoyens*, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2060,2446954&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 20 juillet 2007.

¹⁵ Ville de Montréal, L'environnement à Montréal, *Règlements et permis, Règlement sur l'utilisation des pesticides*, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=916,1607987&_schema=PORTAL, consulté le 20 juillet 2007.

est beaucoup plus étendu que ce dernier, allant rejoindre l'autre côté de l'île jusqu'à la pointe Théorêt et couvrant environ la moitié de la superficie de l'île.¹⁶

3.4. Les recommandations d'action 2008-2010

1. Des moyens pour faciliter l'accès à l'habitation abordable.
2. Consolider et faire connaître davantage les aspects « nature » de l'arrondissement auprès des résidants (parc nature, accès riverains, plage).
3. Consolider le noyau villageois de Sainte-Geneviève.

¹⁶ Ville de Montréal, Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, *Mairie d'arrondissement*, http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=2060,2446870&_schema=PORTAL, consulté le 20 juillet 2007 et Ville de Montréal, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, Direction des sports, des parcs et des espaces verts, *Les 10 écoterritoires*, s.d., 18 p.

4. Sécurité, circulation et transport

4.1. Sécurité

4.1.1 Les constats

- Le Service de sécurité publique de l'arrondissement existe depuis 15 ans et a été fusionné à celui de la Ville de Montréal en 2001. Ce service :
 - Est formé d'une équipe de 5 personnes, en poste 7 jours sur 7 et presque 24h sur 24 les jeudis, vendredis, et samedis;
 - Est composé d'agents et d'étudiants en technique policière;
 - Les employés ont tous une formation de premiers répondants et plusieurs ont une formation en technique policière ou en criminologie;
 - Comprend des cadets policiers qui se promènent l'été à vélo et exercent une surveillance dans les parcs (aucune tolérance pour l'alcool et autres).
 - Voit à faire respecter la réglementation municipale;
 - Apporte un soutien au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), au Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) et à Urgences-Santé;
 - Collabore étroitement avec le SPVM, avec lequel des rencontres hebdomadaires ont lieu;
 - Au niveau des appels d'urgence, le service est en relation avec le Bureau des communications opérationnelles (BCO) de la Ville de Montréal, ce qui permet d'être en lien avec plusieurs intervenants;
 - Reçoit plusieurs appels pour violence familiale, surtout de familles monoparentales avec 3 enfants et plus;
 - A pour clientèle cible les jeunes âgés de 12 à 24 ans;
 - Est responsable des interventions lors de problèmes civils entre voisins;
 - Contrôle la circulation et la sécurité des sites lors de la tenue d'événements spéciaux;
 - Surveille les rues, les espaces et les infrastructures vulnérables afin d'augmenter le sentiment de sécurité de la population;
 - Prête des cages pour capturer les chats et les chiens errants.
- Un plan des mesures d'urgence existe à l'arrondissement et est révisé annuellement.
- À L'Île-Bizard, beaucoup de secteurs non éclairés sont propices aux rassemblements de jeunes, dont certains sont parfois agressifs. Dans ces cas, le service de sécurité publique fait appel aux policiers. On fait référence principalement aux parcs Eugène-Dostie, Jonathan-Wilson et Desmarest ainsi qu'à la descente de bateau.
- Nouveau projet en cours appelé «Coin paisible» vise une surveillance policière accrue dans les parcs.
- Règlement sur la nuisance (flânerie dans les parcs la nuit, suivi des cas problèmes, etc.).
- Certains jeunes fréquentant le parc, le chalet Robert-Sauvé, de même que la patinoire, causent un sentiment d'intimidation et d'insécurité aux autres usagers.
- Les organismes RestoVie et Urgence-Denrée offrent de la nourriture aux gens dans le besoin.
- Caserne de pompiers (Service de sécurité incendie de Montréal) construite à L'Île-Bizard en 2005.
- Service téléphonique pour malentendants (en collaboration avec le Service de relais Bell) permet une communication entre les résidents et l'arrondissement.

- La nouvelle politique de reconnaissance des organismes de l'arrondissement identifie deux groupes prioritaires : les jeunes et les personnes âgées.
- La Table de concertation jeunesse de l'Ouest-de-l'Île a effectué en 2006 un *Portrait des jeunes de l'Ouest-de-l'Île* et a proposé un projet de travailleur de milieu.

4.1.2 Les éléments forts en présence

- Sentiment de sécurité de la population, notamment les jeunes familles surtout au niveau des parcs.
- Arrondissement résidentiel très calme.
- Collaboration et soutien des citoyens à la Sécurité publique de l'arrondissement.
- Bonne collaboration établie entre les écoles et l'arrondissement.

4.1.3 Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Afin de prévenir les comportements problématiques, consulter les jeunes et mettre sur pied des activités à leur intention.
- Exercer une surveillance dans les stationnements.
- Mener une campagne de sécurité auprès des adolescents.

4.1.4 Les partenariats de l'arrondissement

- Les postes de quartier 3 Ouest et 3 Est du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) desservent le territoire de Pierrefonds, de Sainte-Geneviève et de l'Île-Bizard.
- Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM)
- Urgences-Santé
- Bureau des communications opérationnelles de la Ville de Montréal
- CLSC Pierrefonds

4.2 Circulation et transport

4.2.1 Les constats

- Présence d'un comité de circulation dans l'arrondissement formé de quelques résidants, des membres du SPVM, du SSIM, d'un conseiller d'arrondissement ainsi que d'employés de l'arrondissement.
- Plusieurs mesures prises pour assurer la sécurité des piétons en ralentissant la circulation.
- Selon les données de 2001¹⁷, les déplacements des citoyens de l'arrondissement s'effectuaient selon les modes de transports suivants :
 - Automobile : 81,3 % à L'Île-Bizard et 65,4 % à Sainte-Geneviève
 - Transport en commun : 8,8 % à L'Île-Bizard et 18,9 % à Sainte-Geneviève
 - À pied : 3 % à L'Île-Bizard et 7,9 % à Sainte-Geneviève

¹⁷ CLSC Pierrefonds, *Profil 2004, Étude de la population desservie par le CLSC Pierrefonds*, 98 p.

- Les services de transport en commun sont offerts sur le territoire mais semblent insuffisants.
- Service de taxi-bus disponible gratuitement pour amener les gens aux arrêts d'autobus.
- Un autobus part de L'Île-Bizard et se rend directement à la gare de train de banlieue Roxboro-Pierrefonds. Un projet d'élargissement du circuit effectué sur l'île est en cours.
- Les gens ont absolument besoin d'un véhicule pour accéder aux services et le transport est même difficile pour les familles ne possédant qu'un seul véhicule. Plusieurs familles sont contraintes de posséder une 2^e voiture, ce qui entraîne des conséquences au plan environnemental.
- Il semble que le covoiturage soit une pratique difficile à implanter dans l'arrondissement, à l'exception de certains parents qui s'organisent ensemble pour le transport de leurs enfants lors des activités sportives ou de loisir.

4.2.2 Les éléments forts en présence

- Il existe un plan de transport pour l'Ouest-de-l'Île qui fait état des priorités de l'arrondissement et qui a été intégré au récent plan de transport adopté par la Ville de Montréal. Dans ce plan, les maires de l'Ouest se sont notamment entendus pour s'opposer à la construction d'une autoroute traversant L'Île-Bizard.

4.2.3 Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Poursuivre l'étude du projet de passerelle pour piétons et cyclistes entre L'Île-Bizard et Laval (Ste-Dorothée) et du projet de construction d'un second pont près du pont Jacques-Bizard.
- En collaboration avec la Société de Transport de Montréal (STM), harmoniser les horaires d'autobus et de train.
- Évaluer la possibilité d'améliorer la desserte d'autobus à L'Île-Bizard moyennant une participation financière de l'arrondissement.
- Établir un lien physique sécuritaire pour piétons et cyclistes entre les deux rives de l'arrondissement, en construisant une piste cyclable sur le pont Jacques-Bizard (prévue en 2008), piste qui reliera le boulevard Pierrefonds au parc nature de L'Île-Bizard.
- Aménager de nouveaux garde-fous sur le pont Jacques-Bizard (prévu aussi en 2008).
- Prolonger le boulevard Jacques-Bizard et peut-être lui ajouter une 3^e voie. Ce projet comprend l'aménagement d'une voie réservée aux autobus.
- Consulter la population sur les besoins locaux en matière de transport.

4.2.4 Les partenariats de l'arrondissement

- La Société de transport de Montréal (STM) est le seul partenaire de l'arrondissement en matière de transport.

4.3 Les recommandations d'actions 2008-2010

1. Faciliter l'accessibilité à l'Île Bizard par de multiples moyens :
 - pistes cyclables
 - autobus
 - marche
 - navette
 - pont et passerelle.
2. Rendre accessibles des programmes et lieux d'activités pour les jeunes en misant sur :
 - la sécurité;
 - le loisir.
3. Prolonger le boulevard Jacques-Bizard.

5. Loisir, sport et culture

5.1 Loisir et sport

5.1.1 Les constats

- Complexe sportif Saint-Raphaël (installation privée - partenaire de l'arrondissement).
- Les terrains de sport peuvent également être loués.
- Un centre socioculturel à L'Île-Bizard.
- Location de salles pour la tenue d'événements offerte au centre socioculturel, à la bibliothèque de L'Île-Bizard, au parc Robert-Sauvé et au pavillon Vincent-Lecavalier du parc Eugène-Dostie.
- Une salle du centre socioculturel est mise à la disposition exclusive du Cercle de Fermières de L'Île-Bizard.
- Plus de 40 associations bénévoles de sports et loisirs assumant la majorité des activités.
- Soutien de l'arrondissement aux organismes partenaires sous forme de ressources financières, humaines et matérielles.
- Petite équipe municipale responsable de la culture, des sports et des loisirs mais plusieurs employés saisonniers s'ajoutent l'été pour les camps de jour et les piscines.
- Camps de jour :
 - fréquentés par 800 familles
 - autofinancés
 - un camp de jour pour enfants handicapés en partenariat avec l'organisme À cœur ouvert
- Très grande participation de la population aux activités sportives, notamment au soccer, au tennis et à la gymnastique.
- Trois tournois de golf de l'arrondissement.
- Nouveau terrain multisport synthétique, ajout de deux terrains de tennis (à venir au printemps 2008) et réfection de la piscine du parc Robert-Sauvé (réalisée au printemps 2007).
- Participation de jeunes, d'élus et d'employés de l'arrondissement à un tournoi de soccer inter arrondissement dans le cadre de la première Journée des jeunes Montréalais en juin 2007.
- Peu de gens de Sainte-Geneviève profitent des activités et services offerts à L'Île-Bizard.
- Scouts et guides offrent une aide aux familles démunies pour faciliter l'accès à leur organisme.

5.1.2 Les éléments forts en présence

- Les bénévoles : le milieu associatif qui s'implique dans la réalisation de l'offre de service. La plus grande part de l'offre est prise en charge par des organismes.
- Offre exceptionnelle d'environnement « nature » propice aux pratiques de loisirs.

5.1.3 Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Évaluer la possibilité d'offrir des activités nautiques à certains des accès riverains (participation de l'arrondissement au Réseau Bleu de la Ville).
- Développer une politique de tarification ou d'accès équitable (surtout pour les familles avec plus d'un enfant) fondée sur un principe de partage de coûts, afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'accéder aux services.
- Trouver une façon efficace de communiquer les renseignements sur l'offre de loisir de L'Île-Bizard aux familles de Sainte-Geneviève, possiblement en y installant un babillard électronique.
- Étudier la possibilité d'offrir un service de navette entre Sainte-Geneviève et L'Île-Bizard pour faciliter l'accès aux installations municipales.
- Examiner la possibilité de faciliter l'accès financier aux camps de jour aux familles, surtout celles comptant 3 enfants et plus, ou revoir la tarification globale.
- Miser sur la mixité des deux secteurs formant l'arrondissement et créer des événements des deux côtés de la rivière afin d'encourager l'émergence d'un sentiment d'appartenance à l'échelle de l'arrondissement.
- Prendre en considération la présence de parents dans l'organisation d'activités pour les enfants, ainsi que de la présence d'enfants lors d'activités pour les parents.
- Améliorer la circulation de l'information concernant l'offre en sports et loisirs.
- Évaluer la possibilité d'offrir des activités d'animation dans les parcs pour les enfants ne fréquentant pas les camps de jour.
- Aménager une piste cyclable autour de l'Île-Bizard.
- Aménager des lieux d'activités, avec encadrement, pour les jeunes (concerne également l'aspect sécurité).
- Instaurer une politique d'encouragement à la pratique d'activités (accessibilité financière, programmation).
- Mettre en place des activités familiales (événements).
- Impliquer les organismes dans la promotion des activités.
- Mettre sur pied une équipe de football midget.
- Aménager la presqu'île au collège Gérald-Godin pour y pratiquer des activités.

5.1.4 Les partenariats de l'arrondissement

- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (entente concernant l'utilisation de certains locaux tels les gymnases)
- Collège Gérald-Godin (entente à venir concernant l'accès à certains plateaux sportifs)
- Complexe sportif Saint-Raphaël (entente de 20 ans concernant l'utilisation des plateaux sportifs et de l'aréna).
- Une quinzaine d'organismes sportifs.
- Près d'une vingtaine d'organismes de loisirs dont :
 - plusieurs groupes de scoutisme
 - un club d'ainés
 - une troupe de théâtre amateur
 - une société de patrimoine et d'histoire.

5.2 Culture

5.2.1 Les constats

- Deux bibliothèques municipales dans l'arrondissement :
 - À L'Île-Bizard, une bibliothèque municipale principale qui semble bien répondre aux besoins et a été rénovée en 2005.
 - À Sainte-Geneviève, une bibliothèque plus petite, à la fois scolaire et municipale (entente avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys depuis 1987), surtout centrée sur les services aux jeunes. La bibliothèque éprouve plusieurs difficultés (heures d'ouverture, collections, installation physique, etc.). Une partie des résidents de Sainte-Geneviève fréquente la bibliothèque de Pierrefonds ;
- Projet de médiation culturelle auprès des jeunes «Gang des Arts ou l'École du spectateur».¹⁸
- Difficulté de saisir les motifs de participation ou de non-participation des citoyens à la vie culturelle locale.
- Il existe un babillard électronique à L'Île-Bizard afin d'informer la population, mais pas à Sainte-Geneviève.
- La Salle Pauline-Julien est le diffuseur culturel officiel de l'arrondissement et rayonne dans tout l'Ouest-de-l'Île.
- Circuits historiques animés par la Société patrimoine et histoire de l'île Bizard.

5.2.2 Les éléments forts en présence

- Salle Pauline-Julien importante pour la vie culturelle locale.
- Plusieurs bâtiments patrimoniaux et historiques, situés principalement dans les noyaux villageois de Sainte-Geneviève et de L'Île-Bizard.

5.2.3 Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Rendre la bibliothèque de Sainte-Geneviève plus attrayante et sécuritaire, entre autres en aménageant une entrée sur la rue Sainte-Anne de même qu'un accès aux personnes handicapées et en réalisant plusieurs autres améliorations des lieux dont la nécessaire climatisation en période estivale.
- Améliorer l'offre de services à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, notamment le système de prêt et l'ajout d'une *Heure du conte* et d'autres activités pour les tout-petits.
- Trouver des façons de démocratiser les arts, de les rendre plus facilement accessibles à tous, notamment aux enfants.

5.2.4 Les partenariats de l'arrondissement

- Salle Pauline-Julien (diffuseur culturel officiel de l'Arrondissement depuis 2004).²⁰

¹⁸ Il s'agit d'un projet de médiation culturelle invitant les jeunes à participer à un projet de sensibilisation au monde des arts de la scène (musique, danse, théâtre) en les invitant à former un groupe d'une vingtaine de jeunes qui évolueront ensemble, pour une période d'une année, dans le cadre d'ateliers, de spectacles, de séances de critique et d'analyse, le tout dans le but de développer leur apprentissage en apprenant les modes de fonctionnement et le vocabulaire propres au domaine des arts de la scène.

¹⁹ Une entente formelle à cet égard a été adoptée par le conseil d'Arrondissement. Un budget annuel est accordé à la salle afin que celle-ci, en collaboration avec les intervenants de l'Arrondissement, planifie et réalise l'ensemble de la programmation municipale : Les Rendez-vous des Arts l'été, la Série Famille qui présente des spectacles à caractère familial, les Sons & Brioches, petits spectacles intimes qui ont généralement lieu dans l'enceinte de la bibliothèque de L'Île-Bizard ainsi que plusieurs autres manifestations culturelles.

- Quelques organismes de loisir culturel dont :
 - une troupe de théâtre amateur ;
 - une société de patrimoine et d'histoire.

5.3. Les recommandations d'actions 2008-2010

1. Développer la programmation, notamment des activités familiales, sur l'ensemble du territoire.
2. Adopter une politique d'encouragement (accessibilité) aux activités mettant un accent sur :
 - Les coûts;
 - Le développement de la programmation.

²⁰ Une entente formelle à cet égard a été adoptée par le conseil d'Arrondissement. Un budget annuel est accordé à la salle afin que celle-ci, en collaboration avec les intervenants de l'Arrondissement, planifie et réalise l'ensemble de la programmation municipale : Les Rendez-vous des Arts l'été, la Série Famille qui présente des spectacles à caractère familial, les Sons & Brioches, petits spectacles intimes qui ont généralement lieu dans l'enceinte de la bibliothèque de L'Île-Bizard ainsi que plusieurs autres manifestations culturelles.

6. Vie communautaire et développement social

6.1.1 Les constats

- Plusieurs tables de concertation actives en développement social dans l'Ouest-de-l'Île (table enfance famille, jeunesse et aînés), dont une ayant pignon sur rue à Sainte-Geneviève. La table de Quartier, située dans les locaux du Centre de la petite enfance (CPE) Luminou, vise particulièrement la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.
- L'organisme Projet communautaire de Pierrefonds²¹ collabore avec l'école Sainte-Geneviève au programme d'aide aux devoirs (existe depuis 4 ans) pour prévenir le décrochage scolaire et au programme « Les Anges de la cour », qui vise à prévenir la violence à l'école.
- En regard du développement social, la contribution de l'arrondissement se fait surtout sous forme de prêts de locaux ponctuels et d'autres services.
- Politique de reconnaissance et de soutien des organismes récemment adoptée par l'arrondissement.
- Publication d'un répertoire de l'arrondissement.
- Activités de rapprochement entre l'arrondissement et les organismes (rencontres individuelles des présidents, déjeuner annuel avec les présidents, etc.).
- Club optimiste vient en aide aux familles démunies.
- Fonds de dépannage du Nord Ouest de Montréal, possédant une friperie à Sainte-Geneviève.
- À cœur ouvert (vente de vêtements usagés).
- Difficulté pour des familles à faible revenu de Sainte-Geneviève d'accéder aux services de certains organismes communautaires, notamment parce que peu d'organismes ont pignon sur rue dans l'arrondissement.
- Le Centre des jeunes de L'Île-Bizard offre des rencontres de discussion thématique hebdomadaires avec des intervenants; les jeunes bénéficient également de la présence d'un animateur. Le YMCA est un partenaire du Centre à plusieurs niveaux.
- Cercle de Fermières de L'Île-Bizard vise notamment l'amélioration des conditions de vie des familles.²² Les membres fabriquent des vêtements, couvertures, etc., qu'elles remettent à des gens dans le besoin.
- Réseau des services de garde et scolaire :
 - territoire desservi par la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;
 - deux écoles primaires à L'Île-Bizard, une à Sainte-Geneviève;
 - collège Gérald-Godin à Sainte-Geneviève;
 - une pré-maternelle privée logée au centre socioculturel de L'Île-Bizard;
 - six services de garde dans l'arrondissement (dont cinq à L'Île-Bizard), toutes dotées de places à contribution réduite (7 \$) et de places pour poupons.²³

²¹ OBNL famille qui n'a pas de locaux dans l'arrondissement mais souhaiterait y avoir pignon sur rue, surtout à Sainte-Geneviève, pour mieux desservir les familles vulnérables. Cet organisme siège sur plusieurs tables de concertation : table de concertation enfance/famille, table de concertation jeunesse, table de quartier (développement social).

²² Les Cercles de fermières définissent leur mission comme suit : « Organisme voué à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal », http://www.cfq.qc.ca/a_propos_des_cfq/nos_objectifs/, consulté le 26 août 2007.

²³ Ministère de la Famille et des Aînés, *Famille et services de garde, Localisateur de services de garde*, http://mfacf.mapanswer.com/localisateur/mfacf.back.do?type=proximite_search, consulté le 20 juillet 2007.

- Santé publique :
 - L'arrondissement fait partie du territoire du CSSS de l'Ouest-de-l'Île²⁴ et de celui du CLSC Pierrefonds²⁵;
 - en général, l'espérance de vie et l'état de santé des résidents du territoire du CLSC Pierrefonds sont supérieurs à la moyenne montréalaise²⁶;
 - pour ce même territoire, le taux de jeunes présentant des problèmes d'adaptation sociale (victimisation, externalisation, grossesses précoces, délinquance juvénile et non fréquentation de l'école chez les 15-24 ans) sont parmi les plus bas à Montréal²⁷.

6.1.2 Les éléments forts en présence

- Forte participation de plusieurs organismes à la vie communautaire.
- Implication de nombreux bénévoles, notamment en loisirs.

6.1.3 Les éléments sur lesquels l'arrondissement doit et peut agir

- Étudier la possibilité d'offrir des activités facilitant l'intégration et favorisant le sentiment d'appartenance des familles d'origines ethnoculturelles multiples ainsi que des familles monoparentales et à faible revenu résidant majoritairement à Sainte-Geneviève.
- Lutte à la pauvreté.
- Faire une priorité de l'amélioration des relations entre les deux communautés formant l'arrondissement, en portant une attention particulière à la question d'équité.
- Faciliter l'accès aux services des organismes communautaires en mettant des locaux à leur disposition dans l'arrondissement, surtout à Sainte-Geneviève.
- Revitaliser la vie communautaire à Sainte-Geneviève, notamment en favorisant des aménagements accessibles au public au cégep Gérald-Godin.

6.1.4 Les partenariats de l'arrondissement

- Centre des jeunes de L'Île-Bizard
- Cercle de Fermières de L'Île-Bizard
- Complexe sportif Saint-Raphaël

²⁴ La santé publique, du point de vue communautaire, est surtout reliée au développement des communautés et s'attarde davantage aux déterminants de la santé. Sainte-Geneviève est considérée comme une communauté fragilisée depuis de nombreuses années par le CLSC Pierrefonds. Sainte-Geneviève enregistre six indicateurs qui démontrent une défavorisation économique et sociale plus importante que dans l'ensemble du territoire. Bien qu'en pourcentage, la population du CSSS de l'Ouest-de-l'Île (ODI) fait montre d'une bonne situation de santé, en nombre absolu on y enregistre, en 2000, 25 000 personnes sous le SFR (seuil de faible revenu) alors que dans Hochelaga Maisonneuve on y retrouve 22 000 personnes sous le SFR. Il existe cependant moins de ressources communautaires dans l'ODI, moins de transports en commun, le coût médian des logements y est plus élevé, etc.... Source : Santé publique de Montréal.

²⁵ La population a accès aux services de santé et de services sociaux offerts par le CLSC de Pierrefonds qui fait partie du CSSS de l'Ouest-de-l'Île.

²⁶ Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, *État de santé de la population*, http://www.cmis.mtl.rtss.qc.ca/fr/atlas/etat_sante_pop/atlas_etat_sante_pop.html, consulté le 20 juillet 2007. Bien que l'espérance de vie y soit plus élevée, l'incidence des taux de certains cancers (sein et prostate) et de maladies cardiaques sont près de ceux de Montréal. On peut donc se questionner sur le mode de vie et les habitudes de vie (exercice, consommation d'alcool, accès aux fruits légumes) de la population de l'ODI.

²⁷ *Ibid.*

6.1.5 Les recommandations d'actions 2008-2010

1. Développer le sentiment d'appartenance dans l'ensemble du territoire.
2. Susciter la participation des jeunes dans l'offre de services (Forum jeunesse).
3. Lutter contre la pauvreté.
4. Développer le partenariat avec le Collège afin de revitaliser la vie communautaire.
5. Améliorer le soutien aux organismes, notamment au plan de l'accès aux locaux.

7. Comité de travail

Le plan d'action local est le fruit d'un important travail de concertation réalisé par un groupe de travail formé des personnes suivantes :

Madame Diane Gibb, Conseillère d'arrondissement, District Pierre-Forêt

Madame Céline Beaudoin, CSSS de l'Ouest de L'Île – Table Enfance-Famille

Madame Annie Chartré, École Sainte-Geneviève, conseil d'établissement

Monsieur Benoît Latreille, École Jonathan-Wilson, conseil d'établissement

Madame Geneviève Mongeau, École Jacques-Bizard, conseil d'établissement

Monsieur Michel Poirier, Table de quartier du Nord-Ouest de L'Île de Montréal

Monsieur Robert Potvin, chef de division Culture et bibliothèques

Madame Sylvie Reilly, Centre de la petite enfance Luminou

Annexe 1 : Consultation

La population a été invitée à identifier les principales actions qui devraient être mises en œuvre aux cours des prochaines années dans le cadre d'une rencontre le 24 novembre 2007; le *Forum Famille*. La conclusion de cette activité a amené les participants à identifier les priorités d'action suivantes :

1er choix

- Accès à des maisons à prix abordable

2e choix

- Piste cyclable entre l'île et Sainte-Geneviève
- Lieux d'activités pour les jeunes avec encadrement (sécurité, loisir)

3e choix

- Accessibilité à l'Île Bizard par de multiples moyens
- Réaliser un Forum pour les jeunes

4e choix

- Aménagement de la piste cyclable autour de l'Île
- Politique d'encouragement (accessibilité) aux activités (coût, programmation)
- Établir un partenariat avec le Collège au plan du développement social
- Équipe de football midget

5e choix

- Agrandir le Parc nature
- Promouvoir le noyau villageois du secteur Sainte-Geneviève
- Surveillance dans les stationnements
- Meilleure exploitation des zones résidentielles
- Aménager la presqu'île au Collège pour fins d'activités
- Développer une stratégie pour réunir les 2 communautés
- Impliquer les organismes dans la promotion des activités

6e choix:

- Campagne de sécurité auprès des adolescents
- Pont payant vers Laval
- Mise en place d'activités (événements) familiales
- Impliquer les enfants dans l'entraide
- Augmenter le soutien aux organismes, notamment au plan des locaux

Dans le cadre du «déjeuners des présidents» du 2 décembre 2007, les représentants des organismes ont été invités à réagir aux priorités identifiées lors du *Forum Famille*. Voici, la liste des actions qui ont alors été priorisées.

1. Aménagement de la piste cyclable autour de L'Île
2. Augmenter le soutien aux organismes, notamment au plan des locaux
3. Accessibilité à L'Île-Bizard par de multiples moyens
4. Lieux d'activités pour les jeunes avec encadrement (sécurité, loisir)
5. Politique d'encouragement (accessibilité) aux activités (coût, programmation)

6. Accès à des maisons plus abordables
7. Agrandir le parc nature de L'Île-Bizard
8. Piste cyclable entre L'Île-Bizard et Sainte-Genève
9. Impliquer les organismes dans la promotion des activités

De plus, ces personnes ont proposé l'ajout de nouvelles actions :

- Deuxième pont parallèle à l'existant ;
- Taxe spéciale (20 \$ par résidence) pour le Complexe sportif Saint-Raphaël ;
- Ajout d'une deuxième patinoire au Complexe sportif Saint-Raphaël ;
- Conservation des zones agricoles .